

LE COURNIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TÉLÉPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... UN AN 15 fr. Etranger... 20 fr.

Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements ne sont reçus que pour un an, sans paiement d'avance et partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne. Annonces en troisième page... 1 franc. Chronique troisième page... 2 fr. 50. Chronique deuxième page... 3 francs.

Ces prix sont payables d'avance et à Lyon. Prix spéciaux pour Contrats et l'année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TÉLÉPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Mardi 12 octobre.

La température s'est sensiblement relevée depuis quelques jours et le régime pluvieux tend à se rétablir dans notre région notamment. Des pluies sont également tombées dans l'Ouest de la France. Le bureau central météorologique annonce que le temps va rester généralement nuageux, brumeux et frais, quelques pluies sont encore probables dans l'Ouest et le Sud.

La situation agricole est aussi bonne que possible en regard aux difficultés actuelles. Les emblavures d'automne sont pratiquées avec activité, mais il est à prévoir que l'on ne pourra pas tout ensemençer étant donné le défaut de main-d'œuvre.

Nous avons aujourd'hui un petit marché contrarié d'ailleurs par le mauvais temps. En blés il ne s'est presque pas fait de transactions, et celles-ci sont moins rares pour les autres grains, mais le manque d'offres empêche toujours les affaires plus nombreuses.

BLES. — C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à la Chambre des députés la discussion de la loi sur le ravitaillement civil. On est disposé, dit-on, à aller plus vite en besogne et à accélérer le vote de cette loi qui a fait de si lents voyages entre les deux Chambres. On dit qu'il est très fortement question de rétablir par décret les droits de douane sur les blés et farines. Pareille décision aurait pour résultat de créer en quelque sorte un monopole de fait pour l'Etat pour les achats de blés étrangers. En effet, le Gouvernement n'ayant pas de droits à payer bénéficierait d'une situation privilégiée sur les acheteurs libres pour acquérir les blés étrangers et pour les réexporter ensuite à la consommation à des conditions qui seraient tout à fait impossibles aux autres acheteurs.

La crainte de voir rétablir les droits de douane et l'ignorance où l'on est sur le point de savoir si ces droits de douane porteraient même au cas où le décret serait pris incessamment, sur les blés actuellement flottants, arrêtée toute affaire en blés étrangers.

D'autre part, les acheteurs éventuels de blés français veulent attendre de connaître le résultat des décisions de la Chambre au sujet du prix maximum de 30 fr. et préfèrent attendre 24 ou 48 heures pour se remettre aux achats.

La situation de ce jour du marché des blés peut donc se résumer ainsi : à peu près aucune affaire en blés étrangers et presque rien en blés français.

Les cours que nous donnerons aujourd'hui sont donc plutôt nominaux et sans variation sur vendredi dernier. Il faut toujours voir les blés de la région lyonnaise dans les prix de 31,75 à 32 fr. les 100 kilos rendus. La Champagne et la Bourgogne auraient des blés à 31,25 les 100 kilos départ.

A cette même limite on pourrait obtenir des blés de Beauce mais cette provenance est trop éloignée de notre place et ces blés sont grevés de frais de transport trop élevés.

Avec la Bretagne, on pourrait traiter des blés de la Manche, des Côtes-du-Nord, du Morbihan de 30,50 à 30,75 les 100 kilos départ. L'Ille-et-Vilaine vaut de 31 à 31,25.

Les blés du Bourbonnais restent tenus de 31,25 à 31,50 les 100 kilos départ.

On annonce que les interdictions de transports qui empêchaient la livraison des blés de certaines régions, sont levées à partir d'aujourd'hui.

On cote :
Blés du rayon (Lyonnais-Dauphiné-Bresse)..... 31 75 32 ..
Blés du Centre (Allier, Cher, Nièvre)..... 32 25 32 50
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.

Les cours suivant s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance.
Blés de la Drôme..... 31 25 ..
Blés de la Côte-d'Or..... 31 25 ..
Blés de l'Yonne..... 31 25 ..
Blés Saône-et-Loire..... 31 25 ..
Blés godelle d'Auvergne..... 32 .. 32 25
Blés Aube, Marne, Haute-Marne..... 31 25 ..
Blés Sarthe et Mayenne..... 31 25 31 35
Blés Oise..... 31 .. 31 25
Blés Somme, Seine-et-Oise..... 31 .. 31 25
Blés Beauce..... 31 25 31 50
Blés Touraine..... 31 50 30 75
Blés Côtes-du-Nord, Finistère..... 31 .. 31 ..
Blés Ille-et-Vilaine..... 31 .. 32 ..
Blés tuzelles-salsettes du Midi..... 31 .. 32 50
Blés Aubaines-buissons Midi..... 31 .. 31 25

FARINES. — On cote : farines rondes premières, 58 fr.; farines premières, 62 francs les 125 kilos Lyon, sans escompte.

ISSUES. — La demande reste suivie. On cote :
Sons gros..... 13 50 13 75
Recoupes..... 13 50 ..
Fleurages blancs..... 20 ..
Fleurages bis..... 19 ..
Petits blés..... 19 50 ..
Criblures blanches..... 18 ..
Criblures noires..... 12 50 ..
Les 100 kilos Lyon.

SEIGLES. — Nous ne pouvons répéter que ce que nous avons dit précédemment sur ces grains, c'est-à-dire que

Marché de Toulouse

Vendredi 8 octobre.

Blés. — Les offres sont toujours peu abondantes; on cote sans changement : blés du rayon, de 26,50 à 27,50 les 80 kilos; provenances du Centre et de la région parisienne, de 30,75 à 31,50 les 100 kilos départ.

Farines. — On cote : minot extra, de 44,50 à 45 fr. les 100 kilos logés parité Toulouse; tuzelles d'Oran disponibles, 44,50 les 100 kilos logés quai Cette; premières marques d'Amérique disponibles, 46 fr.; embarquement septembre, 45 fr.; octobre-novembre, 44,50 les 100 kilos logés quai Bordeaux.

Grains grossiers. — On cote : avoines du rayon, 29,50 les 100 kilos nus gare Toulouse; grises de Bretagne, 25 francs; Poitou-Centre, 26 fr. départ; maïs roux Plata embarquement octobre-novembre, 22 fr.; blancs, 22,50 les 100 kilos logés origine quai Bordeaux.

Issues. — Demande continue. On cote : sons entiers, de 13 à 13,50; sons gros, de 14 à 15 fr.; repasses fines, de 17 à 18 fr.; remoulages, de 22 à 23 fr.

Rogé Taple, courtier, 7, rue des Jardins, Toulouse. — Grains, farines, issues

Marché de Bordeaux

Vendredi 8 octobre.

Blés indigènes. — Fermes. On cote : départ Poitou-Centre, 31,25 les 100 kilos.

Blés étrangers. — C'est la hausse à New-York cette semaine, surtout le fré à bien haussé.

Aussi, on cote, en caf. Red ou Hard-winter, octobre-novembre, 35 fr.; Manitoa n. 1, de 33,25 à 33,50; n. 2, de 33 à 33,25, nos ports français.

A Bordeaux, nous avions le vapeur « Penvern » aux Docks Sursol avec blés d'Amérique, la semaine dernière. Il n'y a plus de blé à vendre sur cet arrivage.

Il reste seulement en magasin les blés du ravitaillement civil à 32 fr. à la disposition de la meunerie.

Farines indigènes. — Premières Centre, 45,50; Haut-Pays, de 46 à 46,25 les 100 kilos franco Bordeaux.

Farines étrangères. — Amérique disponible, 46,50; livraison octobre, 45 fr. les 100 kilos quai Bordeaux.

Issues. — Demande active de gros sons, tendance en hausse. On cote : son gros froment, 16 fr.; son moyen froment, 15 fr.; remoulages blancs, 20 fr.; repasses fines, 18 fr.; repasses ordinaires, 16 fr.; son entier, 14 fr. les 100 kilos départ.

Avoines. — Les détenteurs d'avoines de Poitou ne veulent guère traiter au-dessous de 27 fr., plutôt 27,50, mais nous savons que le Centre a baissé, ce qui entrainera probablement la baisse des vendeurs. Vienne, Deux-Sèvres, les prix sont plus hauts, en raison du transport moindre pour Bordeaux.

On cote : avoines grises Poitou, 27 francs; grise Bretagne, 25,50; noire Bretagne, 25,25 les 100 kilos départ.

Seigles. — Quelques offres du Centre à 27,50 gare Bordeaux.

Orges. — Quelques offres d'orges Aude à 25,50 les 100 kilos départ.

Maïs. — Tendance à la baisse. On cote : maïs roux Plata disponible, 22,25; roux Plata livraison octobre et novembre, 21,60; blanc Plata disponible, 23 francs; blancs Plata livraison octobre et novembre, 22,50; roux valence, 30 francs les 100 kilos départ.

Les Orges du Puy

LEUR SITUATION

Les événements n'ont pas tardé à justifier les prévisions que nous annoncions tout récemment dans notre dernier bulletin.

Depuis 15 jours, l'allure des cours a été vive et la hausse alimentée par de pressants besoins ne pouvait être autrement que précipitée. On voit aujourd'hui le prix de 100 kilos d'orge dépasser celui de 100 kilos de blé; oui, la limite de 30 francs est atteinte et même dépassée, c'est un prix tenant, jusqu'ici inconnu, qui fait sourire nos cultivateurs et qui les engage à réaliser.

Nos marchés commencent à s'appropriationner, les offres se produisent peut-être en moins grande abondance qu'on ne voudrait, mais enfin on voit des échantillons d'orge dont la qualité est fort belle, quelques-uns cependant chargés de grains d'avoine, la semence n'a pu être soignée et on s'est précipité de se hâter à mettre le grain en terre, encore heureux pour celui qui a pu le faire, car on a remarqué dans la campagne des champs non cultivés. Ces grains d'avoine mêlés à l'orge et qui en dépendent sa beauté ne peuvent cette année être éliminés au triage, la grosseur des uns étant égale à celle des autres; il existe en outre des grains maigres dans une proportion plus grande que ce que l'on supposait, si bien que le nettoyage présente de nombreuses difficultés et laisse forcément à désirer.

La brasserie française s'est bien aperçue de la disparition de la bière allemande, elle a fourni malgré la diminution notable de la consommation une production intensive pour suppléer très heureusement au produit d'origine boche considérablement surfaît de réputation et de qualité. Il faut reconnaître aujourd'hui que l'outillage de la brasserie française est assez perfectionné

L'Interdiction de l'Alcool

Le préfet du Rhône vient de prendre un arrêté aux termes duquel, sur le territoire du département du Rhône, la vente au détail des spiritueux est interdite dans les cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons, avant onze heures.

Ne sont pas compris dans l'interdiction le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, et pourvu qu'ils ne tirent pas plus de 18 degrés, les vins de liqueur et d'imitation, ainsi que les vins aromatisés préparés sans addition, macération, ni distillation de substances contenant des essences.

Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

Dans les considérants de son arrêté, le préfet du Rhône expose que l'alcool est particulièrement nocif le matin.

Divers préfets ont pris des arrêtés analogues tendant à réduire la consommation de l'alcool.

Ces mesures vexatoires pour le moins enrayent-elles l'alcoolisme ? Nous nous permettons d'en douter en nous rappelant ce vieux proverbe de la morale scolaire : Qui a bu boira.

Les statistiques futures des célèbres hygiénistes qui font beaucoup décrier depuis quelques temps, nous défieront sur le point de savoir si est bien opérante la thèse chère aux gouvernants de certains Etats d'outre atlantique où sévissent tant d'interdictions et où l'ivrognerie se pratique avec célérité et discrétion !!!

On nous dit qu'il y a un intérêt de défense nationale à réduire la consommation de l'alcool pour la réserver à d'autres usages. Il vaudrait peut-être mieux le déclarer franchement.

La Hausse des Bois

M. Jean Locquin, député, a demandé à M. le ministre de l'Agriculture quelles mesures il compte prendre pour enrayer la hausse exorbitante et injustifiée des bois et charbons de bois.

Voici la réponse qui est faite à cette question :

« Pour enrayer dans la mesure du possible la hausse du prix des bois de feu et d'usage de bois qui, sauf sur quelques points particuliers, est due surtout à l'épuisement des stocks, le ministère de l'Agriculture a pris des mesures de deux catégories :

Les unes ont pour but de restreindre l'importance des demandes faites au commerce; organisation d'une exploitation par l'armée dans les forêts domaniales de la zone des armées; délivrance dans les forêts domaniales de la zone de l'intérieur de coupes de bois au génie et à l'intendance; martelage et délivrance de toutes les coupes affouagères; délivrance de coupes de bois dans les forêts domaniales à des communes ne possédant pas de bois; exploitations en régie dans les forêts domaniales pour l'approvisionnement de certaines agglomérations importantes; instructions données aux conservateurs des eaux et forêts leur prescrivant d'organiser, principalement en vue de procurer des bois de feu et du charbon de bois à l'intendance, des exploitations directes dans les forêts domaniales situées à proximité des centres de consommation militaires et spécialement des stations-magasins.

Les autres ont pour objet d'augmenter les quantités de bois venant sur le marché et d'accroître les moyens d'action des exploitants : mise en vente de toutes les coupes domaniales et communales des exercices 1914 et 1915 susceptibles de fournir des bois de feu; dispositions concertées avec le département de la guerre en vue de faciliter les exploitations (mise en suris de bûcherons, charbonniers, volitiers; permissions aux ouvriers forestiers et aux marchands de bois-exploitants; emploi par les exploitants de détachements militaires et de prisonniers de guerre).

Le ministre de l'Agriculture s'efforcera de donner à ces mesures le maximum d'effet utile. »

Estimation définitive de la Récolte du Blé en 1914

L'« Officiel » du 6 octobre publie le rapport de M. Aimond, sénateur, sur le projet de loi du ravitaillement civil. Dans son rapport, M. Aimond communique le chiffre définitif de la récolte du blé, en France, l'année dernière, qui lui a indiqué le ministre de l'Agriculture : 77 millions de quintaux métriques.

L'évaluation provisoire, publiée au mois d'octobre 1914, était de 80 à 82 millions de quintaux.

ADJUDICATIONS

MINISTRE DE LA GUERRE

Avis

Besançon. — 15 octobre, à 14 heures, 7.500 qtx de choucroute à livrer dans les magasins de la gestion des subsistances militaires du service du territoire la plus rapprochée des usines des fournisseurs. (A l'exclusion des gestions des places fortes de la zone des armées.)

Besançon. — 18 octobre, à 14 heures, 15 ruc. Risotte, fourniture de 700 qtx fromage de gruyère, à livrer emballés en tonneaux de 8 à 10 pains au maximum.

Dijon. — 18 novembre, il sera procédé, à 14 heures, à la Bourse de commerce, à l'adjudication de l'entreprise des moutures à exécuter du 1^{er} janvier au 31 décembre 1916.

Date d'expiration du délai de dépôt des demandes d'intention de soumissionner : 30 octobre 1914, à 15 heures. Cahiers des charges déposés à la Sous-Intendance territoriale de Dijon, 43, rue Condorcet.

Chalon-sur-Saône. — 18 novembre, il sera procédé, à la mairie, à l'adjudication de l'entreprise de mouture de blé à exécuter pour le service de la place de Chalon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1916.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la Sous-Intendance de Chalon-sur-Saône, 13, rue Saint-Georges.

PAIN DE TROUPE A LA RATION

Résultats

Auch, 9 octobre. — Adjudicataire, M. Aumoin, à Roanne, à 0,36 le kilo.

Auxonne, 1^{er} octobre. — Adjudicataire, M. Baulard, à Gray, à 0,34 le kilo.

Brive, 8 octobre. — Adjudicataire, M. Arcoutel, à Brive.

Foix, 5 octobre. — Ont soumissionné : MM. Barbe, à Pamiers, 0,39; Thonery P., à Toulouse, 0,37 le kilo, pas de résultat.

Mirande, 9 octobre. — Pas de résultat, nouveau concours le 20 octobre.

Pamiers, 5 octobre. — Ont soumissionné : MM. Barbe, à 0,39; Thonery P., à 0,38 le kilo, pas de résultat. Nouveau concours le 19 octobre 1915, à 14 heures.

Beaune, 1^{er} octobre. — Adjudicataire, M. Mignote Germain, à Beaune, à 0,338 le kilo.

Tulle, 8 octobre. — Adjudicataire, M. Marchat, à Périgueux.

Avis

Tarbes. — 20 octobre, à 10 h., fourniture à faire du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916, avec renouvellement de mois en mois jusqu'au 31 octobre 1916. Effectif de base, 6.000 hommes. Adresser les demandes pour le 16 octobre, à la Sous-Intendance de Tarbes.

FOURRAGES A LA RATION

Résultats

Auxonne, 1^{er} octobre. — Adjudicataire, M. Pujet, à Auxonne : foin, 8,40; paille, 5,85; avoine, 25,35; orges, maïs, millet ou sorgho, 24 fr.; farine d'orge, 26 fr. les 100 kilos.

Mirande, 9 octobre. — Adjudicataire, M. Henry, à Mirande : Foin, 8 fr.; paille, 8 fr.; avoine, 30 fr.; orge, 25 francs; maïs, 25 fr.; son amélioré, 20 francs les 100 kilos.

Beaune, 1^{er} octobre, adjudicataire, M. Hamion, à Resigny (Meuse) : foin, 10 fr.; paille, 6 fr.; avoine, 26 fr.; orges, maïs, millet ou sorgho, 23,20; farine d'orge, 23 fr. les 100 kilos.

Foix, 6 octobre. — Adjudicataire provisoire, M. Dary, à Marseille : foin, 6 fr.; paille, 4 fr.; avoine, 19 fr.; orges, 19 fr. les 100 kilos.

Avis

Cahors. — 18 octobre, il sera procédé à un nouveau concours restreint pour la fourniture des fourrages à la ration dans la place de Cahors, du 1^{er} novembre 1915 au 31 janvier 1916.

Vente de Chevaux réformés

Avis

Lyon. — Samedi 16 octobre, à 2 h. du soir, au marché aux chevaux, les Domaines vendront 4 chevaux réformés de chasseurs d'Afrique et 7 chevaux du 17^e escadron du train des équipages.

Vente aux Enchères Publiques

Avis

Lyon. — Vendredi 22 octobre, à 14 heures et demie, avenue Edix-Faure, 92, les Domaines vendront divers objets : fûts vides, caisses, sacs en coton, etc., etc.

Nous prions instamment nos abonnés de bien vouloir joindre à tout renouvellement d'abonnement ou changement d'adresse la dernière bande du journal. Celle-ci facilite considérablement nos recherches et évite toute confusion.

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 11 octobre. — Pailles. — Bonne demande en foin brut pour l'Est, surtout en livrable sur trois derniers, les vendeurs s'engagent assez difficilement, croyant à de la hausse sur l'article.

Offre bien meilleure en paille froment, mais qui l'est moins.

Le Midi donne quelques wagons de

paille blé au rouleau qui trouve un assez facile écoulement en Bresse.

On cote, la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition :
Paille froment lièvre, Forez-Velay-Auvergne..... 42 44
Paille froment alimentaire, Forez-Velay-Auvergne..... 45 47
Paille seigle fléau ou machinée Forez-Velay-Auvergne..... 46 50
Paille froment alimentaire, Provence, en balles..... 45 47
Paille froment alimentaire, Provence, haute densité..... 48 50
Paille seigle fléau triée, Forez-Velay..... 65 68

Foins. — On traite des foins pressés du Jura à d'assez bonnes conditions. Le Forez-Velay offre peu. Bonne demande en foin de l'Isère, mais l'offre est limitée et à des prix assez élevés.

On cote la tonne, sur wagon, gares départ des régions d'expédition :
Foins pressés Isère-Drôme..... 95 98
Foins trac, Forez-Velay..... 82 85
Foins balles, Forez-Velay..... 88 90
Foins balles Jura..... 80 82

Bourgoin (Isère), 7 octobre. — On cote : foin première et deuxième qualité, de 6,50 à 7,50; paille de froment pour lièvre, de 3 à 4 fr. les 100 kilos.

Castelsarrasin, 7 octobre. — On cote : foin première qualité, 8 fr.; luzerne, 7 francs; paille de froment alimentaire, 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. les 100 kilos.

Bordeaux, 8 octobre. — Demande active pour les pailles en bottes.
On cote : foin naturel pressé, 9,50; luzerne, 9,25; paille froment pressée, 7,50 les 100 kilos; foin bottes 5 kilos, 65 fr. les 600 kilos; paille bottes, 5 kilos, 40 fr. les 500 kilos; paille seigle, 7 fr. les 100 kilos gare Bordeaux, wagons complets.

Toulouse, 8 octobre. — Les transactions sont à peu près nulles pour les raisons que nous avons déjà indiquées : manque de main-d'œuvre pour le pressage et pénurie de matériel pour les expéditions. On cote : paille de blé, de 6 à 6,50; luzernes toutes coupes, de 8,50 à 9 fr.; foin, de 9 à 9,50.

Le Puy (Haute-Loire), 11 octobre. — On cote : foin première qualité, 8 fr.; paille de froment alimentaire, 5 fr.; paille de seigle, 5 fr. les 100 kilos.

Brionn, 8 octobre. — On cote : foin première qualité, 8 fr.; foin deuxième qualité, 7,50; luzerne première coupe, 8 fr.; deuxième coupe, 7,50; paille de froment alimentaire, 4 fr.; paille de froment pour lièvre, 3,50; paille de seigle, 4,50; paille d'avoine, 2,60 les 100 kilos.

PAQUELET (maison Moussier), courtier Lyonnais, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre, Fourrages et Pailles.

GRAINES FOURRAGERES

Lyon, 12 octobre. — Depuis le Congrès il ne s'est pas fait de nombreuses affaires en grains fourragers sur notre place. Les transactions pour l'exportation qui paraissent débuter sont au calme pour le moment. Il y a sans doute mieux à dire dans quelque temps.

On a coté les trèfles violets de nos régions de 100 à 120 fr. ; les belles graines de retagne, de 120 à 130 fr.

Peu de graines de luzerne à la vente et par suite insuffisance de résultats de marchés pour établir une cotation sûre.

Castelsarrasin, 7 octobre. — On cote : graine de trèfle violet, 140 fr.; graine de sainfoin simple, 140 fr. les 100 kilos.

Le Puy (Haute-Loire), 11 octobre. — On cote : vesces d'hiver, 28 fr.; id. de printemps, 26 fr.; jarrousses, 36 fr.; pois gris, 32 fr. les 100 kilos.

Auch, 9 octobre. — On cote : graine de trèfle violet, de 115 à 120 fr.; vesces, de 27 à 28 fr. les 100 kilos.

Bourges, 9 octobre. — Trèfle violet. — La récolte des graines de trèfles violets compromise par quelques jours de grande sécheresse ne donnera pas à beaucoup près ce que l'on aurait pu espérer à un moment donné. Quelques lots déjà battus ont donné de grandes déceptions comme rendement. Le grain sera généralement petit et peu coloré. On cote de 125 à 135 fr. les 100 kilos. Un certain nombre de champs ont dû être coupés pour fourrage.

Luzerne. — Il est encore

Beauvais, Saône-et-Loire, Nièvre... 95 97
Beauvais, Creuse, Hie-Vienne... 98 100
Beauvais, Haute-Saône... 88 90

Chalon-sur-Saône, 8 octobre. — On cote : pommes de terre rouges, de 9 à 10 fr. ; jaunes, de 10 à 10,50 ; éarly, de 11 à 12 fr. ; Beauvais, de 10 à 11 fr. les 100 kilos.

Bordeaux, 8 octobre. — Demande active d'éarly pour l'exportation. On cote : éarly rose Charente-Inférieure, de 120 à 122 fr. ; jaune ronde id., de 98 à 100 fr. ; éarly Poitou, 122 fr. ; Beauvais Poitou-Centre, de 95 à 98 fr. ; impérial, de 90 à 92 fr. ; mélangées, de 85 à 90 fr. les 100 kilos départ.

Le Puy (Haute-Loire), 11 octobre. — On cote : pommes de terre violettes, 14 francs ; jaunes, 10 fr. ; Beauvais, 10 fr. les 100 kilos.

Marseille, 11 octobre. — Marché ferme. Offres parcimonieuses. Prix bien tenus.

Nous pratiquons disponible : Cavallion jaunes, 14 fr. ; Beauvais, 13,75 ; Drôme-Beauvais, 11,25 ; Sarthe éarly, 10,80 ; rondes jaunes, 10,50 ; Beauvais, 9,30 ; Charente mélangées, 9,20 ; Beauvais, 10 fr. ; jaunes, 10,50 ; Basses-Alpes jaunes, 10,25 ; Auvergne jaunes, 11 fr. ; Beauvais, 10,80 ; rouges rondes, 14 fr. ; mélangées Haute-Saône, 9 fr. ; éarly roses Poitou, 13,20, le tout aux 100 kilos en vrac sur gare de départ.

PAQUET (maison Moussier), éourcier Spécialisé en pommes de terre, semences et consommations. Lyon, 5, rue de la Barre, 5. Lyon.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre, Fourrages et Pailles.

Pommes de terre de toutes provenances. Semence, Consommation. Oignons, Carottes, Grains, Foin, Paille. QUATRE, éourtier, 7, rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télégr. : Quatre-Pardieu, 7. Téléph. 58-27.

Pommes de terre, Choux à choucroute Pour achat par wagon, écrire P. Millet, Danjoutin, Belfort. Prix spéciaux par 5 et 10 wagons.

RIZ

Marseille, 11 octobre. — On cote à la consommation : Caroline, extra, 80 francs ; Java n. 1, 60 fr. ; id. n. 2, 58 fr. ; Saïgon importation directe caf., 30 francs ; Saïgon disponible, 32,50 ; riz fabrication française Japon 5°, 55 fr. ; Japon 3°, 58 fr. ; Moutoué n. 1, 44,50 ; n. 2, 40,50 ; farines de riz neige, 33,50 ; supérieure, 32 fr. à l'entrepôt d'octroi.

Bordeaux, 11 octobre. — L'activité est constante et les prix restent fermes et en hausse marquée. On cote les 100 kilos Saïgon, importation, 34 fr. ; type Japon, 35,50.

LEGUMES SECS

Chalon-sur-Saône, 8 octobre. — On cote : haricots, de 70 à 74 fr. les 100 kilos. Tendence ferme.

Castelsarrasin, 7 octobre. — On cote : haricots, 65 fr. les 80 kilos ; fèves, 22 francs les 65 kilos.

Bordeaux, 8 octobre. — Les haricots sont très recherchés. Vendeurs difficiles.

On cote : haricots Landes surchoix, de 95 à 98 fr. ; extras, de 93 à 95 fr. ; moyens, 90 fr. ; cocos, 90 fr. ; lingots, de 95 à 98 fr. les 100 kilos départ.

Haricots Vendée algériens, rosés, lingots, gros riz, sans vendeurs.

Haricots Bombay triés, 60 fr. les 100 kilos gare Bordeaux.

Pois cassés d'Nord, 132 fr. ; fèves cassées, 43 fr. les 100 kilos.

Le Puy (Haute-Loire), 11 octobre. — On cote : haricots blancs, 90 fr. ; lentilles vertes, 145 fr. les 100 kilos.

Marseille, 11 octobre. — Marché ferme manque de marchandises.

Haricots gros plats Japon, 93 fr. en sacs ; dito gris long Japon, 70 fr. en sacs (demandés, sans marchands).

Lentilles Bombay triées, 56 fr. ; dito Alexandrie trié, 51 fr.

Gros pois-chiches Maroc, 47 fr. ; dito Espagne, 50 fr. en sacs.

Riz Saïgon n. 1, 35,50 ; dito n. 2, 33,50 ; dito ordinaire, 32,50 en sacs.

Alpistes Espagne, 47 fr. les 100 kilos ; Maroc, 47 fr. les 100 kilos.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Châteaurenard, 10 octobre. — Les cours sont en hausse depuis les deux marchés précédents, la vente traîne quelque peu, vu les hauts prix l'acheteur se réserve, malgré la lenteur des achats tout est vendu.

On cote ce jour : raisins chasselas beaux, de 60 à 70 fr. ; moyens, 40 francs ; raisins gros verts beaux, 60 fr. ; de 60 à 75 à 40 fr. ; raisins noirs beaux, de 60 à 30 fr. ; moyens, de 40 à 50 fr. ; raisins de cuve, de 30 à 32 fr. ; poires belles, de 40 à 45 fr. ; moyennes, de 25 à 35 fr. ; péches belles, 100 fr. ; moyennes, de 60 à 80 fr.

Pommes de terre Hollande, de 15 à 20 francs ; éarly roses, 14 fr. ; rondes blanches, de 14 à 15 fr. ; haricots verts fins, de 80 à 90 fr. ; moyens, de 50 à 60 fr. ; gros, de 20 à 25 fr. ; haricots dits grisets, de 70 à 85 fr. ; haricots à écosser, 45 fr. ; pois à écosser, de 55 à 60 fr. ; navets, 25 fr. ; tomates belles, de 40 à 45 fr. ; moyennes, 30 fr. ; petites, 20 fr. le tout aux 100 kilos.

Aubergines, 0,75 ; salades fraîches, de 0,50 à 0,60 ; romaines, 0,50 ; melons cantaloup beaux, 3 fr. ; moyens, de 1 à 1,25 ; melon muscat beaux, de 6 à 7 fr. ; moyens, de 3 à 4 fr. ; melons gros verts beaux, 8 francs ; moyens, de 5 à 6 fr. ; le tout à la douzaine.

Radis, 0,50 ; poireaux, 3 fr. ; aux belles, 15 fr. ; moyennes, de 10 à 12 fr. ; oignons, 4 francs ; carottes, de 30 à 12 paquets.

Gourges belles, 2,25 ; moyennes, de 1 à 1,75 la pièce.

Citrons, 7 francs le cent.

Châteaurenard, 11 octobre. — Comme tous les lundis, notre marché est à peu près nul. Quelques corbeilles de haricots verts et grisets sont apportées et vendues aux mêmes cours que précédemment.

PRUNES D'ENTE

Eymet (Dordogne), 7 octobre. — On cote : les 40 à 45 fruits au demi-kilo, 110 fr. ; 50 à 55 fruits, de 78 à 90 fr. ; 60 à 65 fruits, de 80 à 85 fr. ; 70 à 75 fruits, de 68 à 72 fr. ; 80 à 85 fruits, de 60 à 65 fr. ; 90 à 95 fruits, de 55 à 58 fr. ; 100 à 105 fruits, de 50 à 52 fr. ; le tout les 50 kilos.

MARRONS-CHATAIGNES

Bourgoin (Isère), 7 octobre. — On cote : châtaignes, de 28 à 30 fr. les 100 kilos.

Aubenais, 11 octobre. — Tandis que mercredi il n'y avait guère plus de 3.000 kilos de châtaignes sur la place, samedi il y en a eu de 25.000 à 30.000 kilos, soit près de dix fois plus. Le prix moyen a été de 30 à 32 fr. les 100 kilos, mais il s'en est payé même jusqu'à 34 et 35 fr. les 100 kilos. Avouons que c'est un prix bien rémunérateur, mais se maintiendra-t-il encore longtemps ?

FRUITS SECS

Apt (Vaucluse), 9 octobre. — Amandes. — Les apports sur notre marché sont rares, la marchandise recherchée et les prix soutenus.

On a payé : Princesses, 180 fr. les 100 kilos ; Abéruncus, 6,50 ; Tourneforts, 6,25 ; Blanquettes, 6 fr. ; Béraudes, 5,25 ; communes de plaines, 5 fr. ; communes de montagne, 4,70 le double décalitre.

CAFES

Lyon, 8 octobre. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

Table with 2 columns: Café de l'Inde Malabar, Café de l'Inde Mysore, Café de Santos, etc. Prices range from 365 to 375.

GRAINES OLEAGINEUSES

Bordeaux, 8 octobre. — Sans acheteurs, vu les hauts prix du Maroc. On cote : lin Plata, de 38 à 40 fr. ; les 100 kilos quai Bordeaux ; lin Maroc, 50 francs ; apiste Maroc, 48 fr. les 100 kilos caf. Bordeaux.

HUILES

Lyon, 8 octobre. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

Table with 2 columns: Huile d'olive surfine extra, Huile d'olive fine, Huile de noix, etc. Prices range from 230 to 235.

HUILES D'OLIVES

Châteaurenard, 10 octobre. — Les huiles d'olives se maintiennent dans les prix de 190 à 210 fr. les 100 kilos fut à rendre.

HUILES MINERALES, PETROLES

Lyon, 8 octobre. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

Table with 2 columns: Pétrole non logé, Essence, 700 degrés (non logé), etc. Prices range from 40 to 62.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Châteaurenard, 10 octobre. — Malgré le grand nombre d'arrivages, tout est vendu aux prix bas. Poulets, 4 fr. ; poulardes, 6 fr. la paire ; canard, 2,25 ; lapins, de 1,75 à 2,25 la pièce ; œufs, 1,90 la douzaine.

SUCRES-MELASSES

Paris, 11 octobre. — Sucres. — Marché plus calme ; affaires sans activité. Le sucre blanc n. 3 disponible à acheteurs à 80 fr. ; octobre à vendeurs à 78 francs ; novembre-décembre sont faits à 75,50, puis à 75 fr. Pas de cote officielle pour le sucre blanc n. 3 ; les roux (cuit) sont cotés 62 fr. Le granulé américain disponible est offert à 105 fr.

A partir d'aujourd'hui, la Chambre de Commerce de Paris met en répartition, aux conditions habituelles, du sucre indigène n. 3 au prix de 72 fr. les 100 kilos (droits non compris).

Le prix du sucre exotique reste fixé à 73 fr. (droit non compris).

Sucres raffinés. — A Paris, nous cotons en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines non compris la taxe de raffinage de 2 fr.

Les raffinés en pains bonne sorte, 108 fr. ; belle sorte, 108,50 ; cours sans changement.

Il n'est toujours pas établi de cote pour les sucres cassés.

MIELS-CIRES

Tunis, 7 octobre. — On cote les 100 kilos : Cire vierge de colons, de 350 à 360 francs ; d'arabes, de 300 à 325 fr. ; Miel de colons, de 180 à 185 fr. ; d'arabes, de 100 à 120 fr. ; d'Europe, de 190 à 195 fr.

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 12 octobre. — La situation est de plus en plus ferme. Les marchandises deviennent très rares et nos cours sont à 315 fr. façon Emmental extra, 280 fr. Comté extra et selon mérite les autres sortes qui sont également recherchées.

VENTES DE LAITS

La Société fromagère de Viry (Jura) vendra son lait le 17 octobre, à 15 heures.

VENTES DE FROMAGES

Montrond a vendu à M. Poulet, à Besançon, sa fabrication août, septembre, 125 fr. les 50 kilos, 30 fr. à la Société.

Cussey-sur-Lison a vendu à M. Poulet, à Besançon, sa fabrication septembre, octobre, novembre, à 121 fr. les 50 kilos, 125 fr. à la Société.

Quasières a vendu à M. Poulet, à Besançon, sa fabrication septembre, octobre, novembre à 110 fr. les 50 kilos, 125 fr. à la Société.

Villen-sur-Montrond a vendu à M. Poulet, à Besançon, sa fabrication août, septembre, à 118 fr. les 50 kilos, 75 fr. à la Société.

Moutaine a vendu à M. Poulet, à Besançon, sa fabrication du 15 juillet au 1er septembre, à 112 fr. les 50 kilos.

Randesillus a vendu à M. Poulet, à Besançon, sa fabrication septembre, octobre, novembre, à 121 fr. les 50 kilos, 80 francs à la Société.

Ronchaux a vendu à M. Poulet, à Besançon sa fabrication septembre, octobre, novembre, à 120 fr. les 50 kilos, 50 fr. à la Société.

Cratonay a vendu à M. Poulet, à Besançon, sa fabrication septembre, octobre, novembre, à 120 fr. les 50 kilos, 120 fr. à la Société.

Rennes-la-Chapelle a vendu à M. Poulet, à Besançon, sa fabrication septembre, octobre, novembre, à 116,50 les 50 kilos, 25 fr. à la Société.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Recettes en terre Auch, 9 octobre. — Marché très calme, la culture n'ayant pas beaucoup de marchandise à vendre.

Nous cotons : blé, 32 fr. ; avoine, de 26 à 27 fr. les 100 kilos.

Bourgoin (Isère), 7 octobre. — Nous ne pouvons que répéter nos bulletins des semaines précédentes : petit marché en céréales, apports peu importants, offres bien réduites ; il est vraiment pénible de voir des marchés aussi nuls le lendemain de la récolte.

Nous cotons : blé, de 30,75 à 31 fr. ; seigle, de 23 à 23,50 ; avoine, de 23 à 24 francs les 100 kilos.

Farines de cylindre 2°, 58 fr. les 125 kilos ; pain de ménage, 0,475 le kilo ; son, de 13,50 à 14 fr. ; fleurage, de 18 à 18,50 les 100 kilos.

Briennon, 8 octobre. — Marché ordinaire. Cours stationnaire pour le blé ; menus grains prix ferme et en hausse.

Nous cotons : blé choix, 30,25 ; blé ordinaire, 30 fr. ; seigle, de 22 à 24 fr. ; avoine noire, de 24 à 25 fr. ; avoine grise d'hiver, 25 fr. ; avoine blanche et grise de printemps, 22 fr. ; orge brasserie, de 24 à 25 fr. ; orge mouture, 23 fr. les 100 kilos.

Chalon-sur-Saône, 8 octobre. — Marché à peu près nul, la culture étant très occupée aux travaux des champs n'offre rien ; tendance ferme.

Nous cotons : blé choix, de 30 à 31 francs ; blé ordinaire, de 29 à 30 fr. ; seigle, de 25 à 26 fr. ; avoine noire, de 24 à 25 fr. ; avoine grise d'hiver, de 23 à 24 fr. ; orge brasserie, de 25 à 26 fr. ; orge mouture, de 23 à 24 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1°, de 46 à 47 fr. ; farines de cylindre 2°, de 45 à 46 fr. ; farines bisées, de 34 à 35 fr. les 100 kilos ; pain blanc, 0,45 ; pain de ménage, 0,375 le kilo ; son gros, de 13 à 14 fr. ; son fin, de 12 à 13 fr. ; fleurage blanc, de 17 à 18 francs ; fleurage bisé, de 15 à 16 fr. ; repou, de 13 à 14 fr. les 100 kilos.

La tendance est ferme pour les deux articles.

Castelsarrasin, 7 octobre. — Petit marché, peu d'offres en blés et avoine. Cours nominaux.

Nous cotons : blé choix, 26 fr. les 80 kilos ; seigle, 22 fr. les 75 kilos ; avoine grise d'hiver, 30 fr. les 100 kilos ; orge mouture, 17 fr. les 60 kilos ; maïs, 20 francs les 75 kilos.

Faines cylindre 1°, 47 fr. ; farines de meules 1°, 46 fr. ; son gros, 14 fr. les 100 kilos.

Dion, 9 octobre. — Nous cotons : blé de choix, de 30 à 31 fr. ; seigle, de 24 à 25 fr. ; avoine blanche, de 24,50 à 25 fr. ; avoine grise, de 25 à 25,50 ; avoine noire, de 25,50 à 26 fr. ; orge de brasserie, de 26 à 27 fr. ; orge de mouture, de 24,50 à 25 fr. ; houblons de 1° choix, 180 fr. ; houblons de 2° choix, de 160 à 170 fr. les 100 kilos.

Farines OO, 61 fr. ; farines O, 60 fr. ; farines RS, 58,50 les 125 kilos ; farines de fèves, 43 fr. ; sons gros, 13,50 ; sons fins, 12,50 ; remoulage, de 18 à 19 fr. les 100 kilos.

Le Puy, 11 octobre. — Les cours sont fermement tenus sur tous les grains, les orges restent recherchées par la brasserie, la récolte sera vite enlevée. Les réquisitions pour les avoines se font actuellement sans tenir compte des besoins du commerce et des ensemencements cela sera pour plus tard un grave préjudice aux transactions.

Nous cotons : blé ordinaire, 31 fr. ; seigle, 26 fr. ; avoine grise de printemps, 26 francs ; orge brasserie, 30,50 les 110 kilos.

Farines de cylindre 1°, 58,50 ; farines de cylindre 2°, 56,50 les 125 kilos ; farines de seigle, 53,50 les 100 kilos ; pain blanc, 0,45 le kilo ; son gros, 13 fr. ; fleurage blanc, 24 fr. les 100 kilos.

Orléans (Basses-Pyrénées), 5 octobre. Nous cotons : blé choix, de 25 à 26 francs ; blé ordinaire, de 23 à 24 fr. les 80 kilos ; avoine blanche et grise de printemps, de 14 à 14,50 les 50 kilos ; maïs, de 16 à 18,50 les 75 kilos.

Sablé-sur-Sarthe, 5 octobre. — Marché assez fréquenté, mais déjà avec des offres plus réduites en tous grains, cours bien tenus pour le blé et en hausse pour les orges dont la récolte sera vite épuisée.

Nous cotons : blé choix, de 30 à 30,75 ; seigle, 26 fr. ; avoine noire, 27 fr. ; avoine grise d'hiver, 27 fr. ; orge brasserie, de 25,75 à 26,50 ; sarrasins, 20 francs les 100 kilos.

Farines de cylindre 1°, 45 fr. les 100 kilos.

Saint-Dizier (Haute-Marne), 7 octobre. — Peu d'offres de blés de la Marne-Haute-Marne et de l'Aisne, par suite des empêchements d'expédition des grains de notre réseau sur le front, les offres sont ralenties.

Nous cotons : blés de l'Aisne, de 30,75 à 31 fr. départ ; blés de la Marne et Haute-Marne, de 31 à 31,10 ; de l'Aube, de 31 à 31,10 départ. Seigles, pas d'offres. Orges de Champagne, peu ou pas d'offres. Vins de 26,50 à 27,50 Marne et Aube. Farines de froment, de 12 à 12,75 suivant fabrication.

Tonnerre (Yonne), 9 octobre. — Marché peu animé en raison des travaux des champs, de la semaille et de la vendange. Le commerce est très gêné par l'arrêt du trafic des chemins de fer qui ne prennent aucune marchandise en petite vitesse.

Nous cotons : blé ordinaire, 30 fr. ; seigle, 20 fr. ; avoine noire, 23,50 ; avoine grise d'hiver, 22,50 ; avoine blanche et grise de printemps, de 22 à 23 fr. ; orge mouture, 22 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1°, 46 fr. les 100 kilos ; pain blanc, 0,45 le kilo ; son gros, 15 fr. ; son fin, 14 fr. les 100 kilos.

Troyes (Aube), 2 octobre. — Marché sans intérêt. On cote : blé, de 30 à 30,50 ; farine, 44 fr. ; orge, de 26 à 27 fr. les 100 kilos.

FARINES DE FÉVEROLES

(Pureté garantie) marque « LA ROSE ». SPÉCIALITÉ DE FÉVEROLES CASSÉES (PREMIER CHOIX) Sous-Produits pour l'Agriculture

F.-N. BERTORA & Co

24, Boulevard de la Madeleine, MARSEILLE. Téléphone : 15-68

Ancienne Matson P. GINET & Co Fournisseurs de la Marine, des Grands Ministères de France et des Colonies agricoles

Principaux récompensés aux Expositions de Lyon, Philadelphie Paris, etc.

Bulletin Vinicole

De nos correspondants particuliers Chalon-sur-Saône, 8 octobre. Situation assez bonne, les vendanges sont terminées ; qualité très bonne, récolte médiocre.

On cote : vins rouges, de 46 à 48 fr. ; vins blancs, de 48 à 50 fr. l'hectolitre.

Nîmes, 11 octobre. Cours officiels des vins et spiritueux. 3/6 B. G. 86°, 220 fr. ; 3/6 de marc 86°, 180 fr. ; eau-de-vie de marc, 110 fr. l'hectolitre.

Aramon supérieur 8 à 9°, de 40 à 41 francs ; montagne 9 à 10°, de 41 à 42 francs ; premier choix 40°, supérieur 44°, de 42 à 44 fr. ; alicanté-bouschet, de 43 à 46 fr. ; pipoul vieux 10°/2, 47 francs ; costières, de 42 à 44 fr. l'hectolitre.

Les vins nouveaux sont attendus ; au marché de ce jour, il n'y a pas eu d'offres, mais on compte qu'un prochain marché il y ait des échantillons.

Lyon, 8 octobre. Voici les derniers prix cotés, à Lyon, par la Chambre de Commerce.

Cours des vins non logés :

Table with 2 columns: Vins Rouges, Vin Beaujolais, 1er choix, la pièce, 150 à 180.

Table with 2 columns: Vins Blancs, Vin Mâconnais, 1er choix, la pièce, 150 à 180.

Cholet (Maine-et-Loire), 9 octobre. — 25 têtes de gros bétail gras de plus que samedi dernier : 2 octobre 1915, 111 ; 9 octobre, 136.

On a vendu : bœufs de boucherie, 68, de 0,86 à 0,96 ; taureaux, 8 ; vaches pour boucherie, 67, de 0,84 à 0,94 ; vaches laitières, 40, de 460 à 850 fr. la pièce ; veaux, 6, de 1,20 à 1,40 le kilo sur pied ; porcs, 21, de 1 à 1,20 le demi-kilo sur pied ; laitons, 32, de 30 à 50 fr. la pièce.

Grenoble, 8 octobre. — On a vendu : Bœufs de boucherie, 11, de 210 à 234 francs ; vaches pour boucherie, 43, de 200 à 230 fr. ; moutons, 42, de 190 à 230 francs ; veaux, 65, de 130 à 145 fr. ; porcs, 17, de 150 à 160 fr.

Nancy, 7 octobre. — Vente nulle pour le gros bétail.

On a vendu : 160 moutons, de 120 à 140 fr. ; 113 vaches, de 78 à 86 fr. ; 137 porcs, de 120 à 135 fr.

Roanne, 8 octobre. — Vente calme. On a vendu : moutons, 100, de 90 à 110 fr. ; veaux, 77, de 105 à 125 fr. ; porcs, 37, de 132 à 150 fr. ; agneaux, 18, de 110 à 115 fr.

St-Etienne, 6 octobre. — On a vendu : porcs, 326, de 1,40 à 1,62 le kilo au poids vif (sur pied).

St-Etienne, 8 octobre. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 63, de 1,95 à 2,32 ; moutons, 547, de 1,95 à 2,40 ; agneaux, 189, de 1,95 à 2,40 ; chèvres, 11, de 0,50 à 0,60 le kilo au poids mort (en cheville) ; veaux, 207, de 1,05 à 1,45 le kilo au poids vif (sur pied).

Les prix à porter dans les soumissions s'appliqueront au quintal métrique de viande nette, à l'exclusion du cinquième quartier.

Bestiaux

ADJUDICATIONS

COMMISSION DES ORDINAIRES

Besançon. — 21 octobre, à 14 heures, rue Claude-Goudin, fourniture de 10 têtes de bétail à livrer par jour pendant 3 mois, à partir du 9 novembre 1915.

La fourniture sera divisée en deux lots égaux de 5 têtes de bétail, la même personne pouvant être adjudicataire des deux lots.

Les prix à porter dans les soumissions s'appliqueront au quintal métrique de viande nette, à l'exclusion du cinquième quartier.

Vente aux Enchères Publiques

Lyon. — Jeudi 21 octobre, à 2 heures et demie du soir, avenue Félix-Faure, 92, les Domaines vendront des abats de bœufs, vaches, veaux, moutons, de